

la Catalogne moderne. Martine Fouques nous rappelle ainsi que :

« sous Philippe II, [...] le cinquième des Catalans était né de l'autre côté des Pyrénées. La même proportion est indiquée pour l'Aragon dans un rapport datant de 1577 et Valence connut la même pénétration française à un degré plus modéré pourtant »<sup>3</sup>.

Anciennes, les migrations internationales sont aussi constantes. Ainsi, un pays comme la France abrite non seulement tout au long de la période contemporaine une importante population étrangère, mais enregistre aussi chaque année un nombre non négligeable d'entrées. Même au cœur des années trente, alors que des convois ferroviaires sont affrétés afin de reconduire en Pologne mineurs et ouvriers, des ouvriers agricoles polonais s'installent tout à fait légalement en France<sup>4</sup>. Le fait migratoire n'appartient donc pas au domaine de l'événement ou de l'exceptionnel. L'entrée de migrants est, tout au long de la période, un phénomène normal, en ce qu'il est habituel, mais aussi en ce qu'il est lié au fonctionnement des structures de nos sociétés.

Si nous restreignons, pour les besoins de l'exposé, notre champ d'observation à l'espace européen – soit à des mouvements qui ont pour point de départ et d'arrivée une contrée européenne – nous pouvons en effet attribuer la permanence de ce grand branle

<sup>3</sup> Martine Fouques, « Les migrations dans le domaine hispanique », in Guy Richard (dir.), *Ailleurs l'herbe est plus verte*, Condé sur Noireau, Panoramiques-Corlet, p. 142.

<sup>4</sup> Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988.

d'hommes à plusieurs éléments, dont le premier est l'hétérogénéité structurelle des régions qui le composent et à l'existence de systèmes de transports reliant celles-ci.

Cette hétérogénéité est d'abord économique. Le volume des ressources et le nombre des emplois offerts par les différents espaces européens sont très inégaux durant la majeure partie de la période, de même que la démographie des régions européennes présente des différences marquées. Disons pour aller vite qu'existent au sein de l'espace européen des zones offrant peu de ressources alors que la population y est nombreuse et des zones où, pour un temps au moins, se trouvent nombre d'emplois non pourvus. De plus, pour un ensemble de raisons qui sont souvent autant politiques et sociales qu'économiques ou démographiques<sup>5</sup>, le marché du travail national peut s'avérer incapable de fournir aux employeurs de ces régions les bras dont ils ont besoin<sup>6</sup>. Les besoins de main-d'œuvre des zones riches, la faiblesse et la précarité des ressources offertes par les zones pauvres, suffisent à expliquer l'existence même du fait migratoire, même s'ils ne permettent pas de rendre compte de la direction des flux.

<sup>5</sup> Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil (points-Histoire), 1987.

<sup>6</sup> L'étude fine du déclenchement des mouvements migratoires massifs laisse penser qu'au siècle dernier, les employeurs locaux étaient souvent à l'origine de ceux-ci et que le recours à l'immigration n'était pas tant un choix que la conséquence du constat de leur incapacité à trouver sur le marché du travail local ou national des agents possédant les caractéristiques requises et acceptant de tenir les emplois proposés. On pourra voir Laure Teulière, *Immigrés d'Italie et paysans de France 1920-1944*, Presses Universitaires du Miral, Toulouse, 2002.

Ce contraste prend longtemps la forme d'une opposition entre zones de plaines, où se trouvent les villes, et zones de montagnes – ces châteaux d'hommes chers à Fernand Braudel – et certaines migrations contemporaines ressortent encore clairement de ce type; les Portugais venant s'installer en France durant les trente glorieuses<sup>7</sup> et les Turcs quittant aujourd'hui l'Anatolie pour l'Allemagne ou la France<sup>8</sup> ne sont pas sans évoquer les migrants savoyards du siècle dernier ou les Auvergnats de la période moderne qu'attirait l'Espagne.

À l'échelle de notre période et de l'Europe, la permanence de la violence politique et de la guerre est une autre constante. Des conflits majeurs ont à plusieurs reprises conduit des millions d'hommes et de femmes à quitter leurs lieux de résidence et parfois leurs pays, et le conflit yougoslave<sup>9</sup> a rappelé récemment que nous ne vivions pas dans un monde, ni même dans une Europe, pacifié et que l'ère des réfugiés était loin d'être close.

Aux yeux de l'historien donc, les flux massifs de population qui affectent l'espace européen tout au long de la période sont des phénomènes permanents, ordinaires en somme et normaux parce qu'ils renvoient tant au fonctionnement économique d'un espace fortement hétérogène qu'à une violence politique endémique dont nous ne pouvons guère prédire la fin. De ce fait, l'histoire des migrations est aussi une géographie qui

<sup>7</sup> Marie-Christine Volovitch Tavarès, « Les phases de l'immigration portugaise », *Actes de l'histoire de l'immigration*, vol.1, 2001 (<http://barthes.ens.fr/clio>).

<sup>8</sup> Petek-Salom Gaye (dir.), « Immigrés de Turquie », *Hommes et Migrations*, n° 1212, mars-avril 1998.

<sup>9</sup> Ueli Leuenberger et Alain Maillard, *Les damnés du troisième cercle, les Kosovars en Suisse, 1965-1999*, Genève, Éditions Métropolis, 1999.

s'attache à repérer et à représenter tant la direction et le volume des flux que les composantes de l'hétérogénéité des espaces.

## II. VAGUES ET REFLUX

De ce que les migrations soient des éléments constitutifs, structurels, du fonctionnement de notre espace ne se déduit pas que celles-ci n'aient pas d'histoire ou soient sans histoire, ne serait-ce que parce que leur géographie change, et parfois rapidement, du fait de la différenciation constante et rapide des espaces qui marquent la période contemporaine, et en particulier des mutations continues de la répartition des emplois et des ressources. Périodiser ces évolutions s'avère cependant une tâche complexe, aussi nous restreindrons-nous dans ce passage au cas français et à la période qui va de 1850 à nos jours afin d'avancer en un terrain à peu près connu. Nous pouvons distinguer dans ce cadre trois ordres de temporalité, le premier de type cyclique, le second de type linéaire, le dernier prenant en compte le surgissement de l'événement.

La mise en évidence la plus convaincante de l'existence de régularités cycliques demeure celle proposée par Gérard Noiriel qui lie cycles économiques et cycles migratoires. Chaque phase de forte croissance s'est au cours des deux derniers siècles révélée créatrice nette d'emploi et a provoqué un afflux massif de migrants dont beaucoup d'ailleurs ne furent que de passage ou en transit. Les nouveaux venus arrivent souvent seuls et sont fréquemment, au moins pour partie d'entre eux, tenus à l'écart de la population résidente<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Marc Bernardot, *Une politique de logement, la Sonacotra (1956-1992)*, Thèse pour le doctorat d'histoire, Paris I, 1997.